

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SYNDICAT MIXTE
METROPOLE CLERMONT VICHY AUVERGNE

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE PRINCIPALE MUNICIPALE CLERMONT-FERRAND

M 14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

ANNEE 2014

REÇU A LA PREFECTURE
DU PUY-DE-DOME LE

11 JUIN 2015

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Conseil Syndical du 29 Mai 2015
Syndicat Mixte Métropole Clermont Vichy Auvergne
68 ter Avenue Edouard Michelin
63 100 CLERMONT-FERRAND

SOMMAIRE

SYNDICAT MIXTE METROPOLE CLERMONT VICHY AUVERGNE : COMPTE ADMINISTRATIF 2014

BUDGET PRINCIPAL	
Pages	
p.1	I. Informations générales B- Modalités de vote
	II. Présentation générale du compte administratif
p.2	A1 - Vue d'ensemble - Sections
p.3	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p.4	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.5	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.6	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	III. Vote du compte administratif
p.7/8	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles
p.9	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles
	IV. Annexes
	A - Eléments du bilan
p.10	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
p.11/12	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
	D - Arrêté et signatures
p.13/15	D2 - Arrêté et signatures

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1).
 - ~~- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).~~
 - ~~- avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III-B-3 (2)~~
 - avec ~~ou sans~~ vote formel sur chacun des chapitres (2)

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci - dessus, le budget est réputé voté par chapitre et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

- III - Les provisions sont (2) :
- semi - budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
 - ~~- budgétaires (délibération n° du) (2).~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".
 (2) Mention complétée ou Rayer la mention inutile

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	a	48 807.00	g	122 001.00
	Section d'investissement	b		h	

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	c		i	
	Report en section d'investissement (001)	d		j	

= =

TOTAL (réalisations + reports)	=a+b+c+d	48 807.00	=g+h+i+j	122 001.00
--	----------	------------------	----------	-------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	e		k	
	Section d'investissement	f		l	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=e+f		=k+l	

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=a+c+e	48 807.00	=g+i+k	122 001.00
	Section d'investissement	=b+d+f		=h+j+l	
	TOTAL CUMULE	=a+b+c+d+e+f	48 807.00	=g+h+i+j+k+l	122 001.00

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap/Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
-----------	---------	------------------------------------	-----------------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	45 001.00				45 001.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	20 000.00		20 000.00		
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	57 000.00	28 807.00			28 193.00
Total des dépenses de gestion courante		122 001.00	28 807.00	20 000.00		73 194.00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		122 001.00	28 807.00	20 000.00		73 194.00
<i>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</i>						
TOTAL		122 001.00	28 807.00	20 000.00		73 194.00
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	122 001.00	122 001.00			
Total des recettes de gestion courante		122 001.00	122 001.00			
Total des recettes réelles de fonctionnement		122 001.00	122 001.00			
<i>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</i>						
TOTAL		122 001.00	122 001.00			
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
-------	---------	-----------------	--------------	-------------------	-----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	20 000.00		20 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	28 807.00		28 807.00
	Dépenses de fonctionnement - Total	48 807.00		48 807.00
	Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	122 001.00		122 001.00
	Recettes de fonctionnement - Total	122 001.00		122 001.00
	Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1			

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	45 001.00				45 001.00
- 61 - 611 617	SERVICES EXTERIEURS CONTRATS PRESTATIONS DE SERVICES AVEC ENTREPRISES ETUDES ET RECHERCHES	5 000.00 5 000.00				5 000.00 5 000.00
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	40 001.00				40 001.00
6231 6233 6238	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES ANNONCES ET INSERTIONS FOIRES ET EXPOSITIONS DIVERS-PUBLICITE,PUBLICATIONS,RELATIONS PUBLIQUES	1 000.00 24 000.00 14 000.00				1 000.00 24 000.00 14 000.00
6261	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	1 000.00				1 000.00
6281	DIVERS - AUTRES SERVICES EXTERIEURS CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	1.00				1.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	20 000.00		20 000.00		
- 62 - 6218	AUTRES SERVICES EXTERIEURS PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	20 000.00 20 000.00		20 000.00 20 000.00		
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	57 000.00	28 807.00			28 193.00
- 65 - 6532 658	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE INDEMNITES,FRAIS DE MISSION MAIRES ET ADJOINTS FRAIS DE MISSION CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	57 000.00 2 000.00 55 000.00	28 807.00 28 807.00			28 193.00 2 000.00 26 193.00
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65+656		122 001.00	28 807.00	20 000.00		73 194.00
TOTAL DES DEPENSES REELLES (r)=(a)+66+67+68+022		122 001.00	28 807.00	20 000.00		73 194.00

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE						
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		122 001.00	28 807.00	20 000.00		73 194.00

Pour information : D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	
---	--

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	122 001.00	122 001.00			
- 74 -	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	122 001.00	122 001.00			
74751	PARTICIPATIONS	122 000.00	122 000.00			
7478	GFP DE RATTACHEMENT	1.00	1.00			
	PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES					
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013		122 001.00	122 001.00			
TOTAL DES RECETTES REELLES (r)=(a)+76+77+78		122 001.00	122 001.00			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE						
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		122 001.00	122 001.00			

Pour information : R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	
--	--

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Crédits exerc. (hors RAR)	Réalizations (hors RAR)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
16	Emprunts et dettes assimilées (A)		
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros		
1643	Emprunts en euros		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1671	Avances consolidées du Trésor		
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
	Autres dépenses à déduire des ressources propres (B)		
10	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subvention d'investissement transférée au compte de résul</i>		
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (N-1)	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres				

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Crédits exerc. (hors RAR)	Réalisations (hors RAR)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b			
10222	FCTVA		
10223	TLE		
10224	Versements pour dépassement PLD		
10225	Participation pour dépassement de COS		
10228	Autres fonds		
	Ressources propres externes de l'année (a)		
138	Autres subvent ⁿ invest. non transf.		
26	Participations et créances rattachées à des participation		
27	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b)		
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées à des participation		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations		
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers		
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations		
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles					

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV
Solde (IV - II)	V






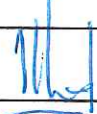
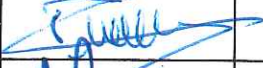
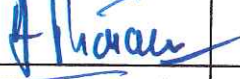

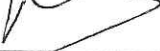
COMPTE ADMINISTRATIF 2014












200 041 036	SYNDICAT MIXTE METROPOLE CLERMONT VICHY AUVERGNE	CA
Code INSEE	Budget Principal	M14


ARRETE-SIGNATURES

Présenté par le Président	Nombre de membres en exercice : 31 Nombre de membres présents : 22 Nombres de suffrages exprimés : 22 VOTE : Contre <input type="radio"/> Pour <input checked="" type="radio"/> Abstention <input type="radio"/> Date de convocation : 21/05/2015
A Clermont-Ferrand, le 29 mai 2015	
Le Président	
Délibéré par le Conseil Syndical réuni en session le 29 mai 2015	

A Clermont-Ferrand, le 29 mai 2015
Les membres du Conseil Syndical

MEMBRES ADHERENTS	Signature	Suppléant	Signature	Pouvoir
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CLERMONT-COMMUNAUTE				
M. ADENOT				
M. BIANCHI				
M. BONNET				
M. BRENAS				
M. CINEUX				
M. GARDES				
M. GISCARD D'ESTAING				
M. PASCUITO				
MME PRACROS				
M. PRONONCE				
M. RAGE				
M. RIOL				

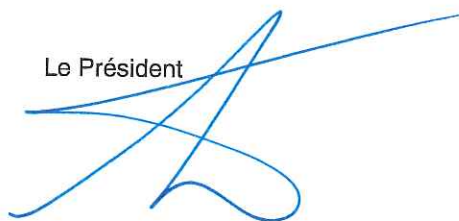
MEMBRES ADHERENTS	Signature	Suppléant	Signature	Pouvoir
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VICHY VAL D'ALLIER				
M. MALHURET				
M. LALOY				
M. MAQUIN				
M. GAILLARD				
M. MONTAGNER				
COMMUNAUTE DE COMMUNES ISSOIRE COMMUNAUTE				
M. BARRAUD				
MME DUBESSY				
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LIMAGNE BORDS D'ALLIER				
M. FERRIERE		M. BUSSON		
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LIMAGNE D'ENNEZAT				
M. ARVEUF		M. DEAT	Présent	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MUR-ES-ALLIER				
M. VOLDOIRE		M. BOITEL		
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NORD LIMAGNE				
M. HANOTEAU		M. LYAN		
COMMUNAUTE DE COMMUNES RIOM COMMUNAUTE				
M. PECOUL				
M. ROUX				
M. REGNOUX				
COMMUNAUTE DE COMMUNES THIERS COMMUNAUTE				
M. MEFTAH				
M. NOWOTNY				

MEMBRES ADHERENTS	Signature	Suppléant	Signature	Pouvoir
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VOLVI SOURCES ET VOLGANS				
M. BONNICHON				
M. WEINMEISTER				
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE REGION AUVERGNE				
M. SCHOUMACHER		M. DERNE		

Certifié exécutoire par Le Président
 compte-tenu de la réception en Préfecture, le
 et de la publication, le

A Clermont-Ferrand, le 29 mai 2015

Le Président



SYNDICAT MIXTE OUVERT MÉTROPOLE CLERMONT VICHY AUVERGNE

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Le Conseil Métropolitain du Syndicat Mixte Ouvert « Clermont Vichy Auvergne » s'est réuni le 29/05/2015 à 17H00 Avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand.

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

M. Claude MALHURET, *Président*

M. Dominique ADENOT, M. Thierry ROUX, M. Bertrand BARRAUD, M. Claude NOWOTNY, *Vice-Présidents*

M. Bernard FERRIERE, M. Alain DEAT (suppléant), M. Gilles VOLDOIRE, *Membres du Bureau*

M. Olivier BIANCHI, M. Nicolas BONNET, M. Jean-Pierre BRENAS, M. Roger GARDES, M. Bertrand PASCIUTO, Mme Claude PRACROS, M. Hervé PRONONCE, M. François RAGE, M. Pierre RIOL, M. Gabriel MAQUIN, M. Joseph GAILLARD, M. Patrick MONTAGNER, Mme Florence DUBESSY, M. Abdelhraman MEFTAH, M. Bernard DERNE (suppléant), *Conseillers Métropolitains*

Délégués titulaires ayant donné pouvoir :

-

Délégués titulaires étant représentés :

M. Bernard SCHOUMACHER pouvoir à M. Bernard DERNE,

M. Christian ARVEUF pouvoir à M. Alain DEAT

Étaient excusés :

M. Olivier BIANCHI, M. Cyril CINEUX, M. Louis GISCARD-D'ESTAING, M. Jean-Sébastien LALOY, M. Pierre PECOUL., M. Marc REGNOUX, M. Nicolas WEINMEISTER, M. Bertrand HANOTEAU, M. Pierre LYAN, M. Frédéric BONNICHON

Conseillers en exercice : 31

Conseillers présents : 22

Conseillers représentés : 2

Conseillers ayant donné pouvoir : 0

Total votants : 22

SYNDICAT MIXTE OUVERT METROPOLE CLERMONT VICHY AUVERGNE

Courrier arrivé le :

Conseil Métropolitain du 29 mai 2015

08 JUIN 2015

BUDGET SYNDICAT MIXTE METROPOLE CLERMONT VICHY AUVERGNE

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Le compte administratif retrace l'exécution du budget primitif 2014 du Syndicat Mixte Ouvert Métropole Clermont Vichy Auvergne et donc son fonctionnement sur l'exercice 2014. Il s'agit du premier exercice budgétaire du syndicat, consacré en grande partie à la mise en place de la structure.

L'année 2014 a été marquée par le renouvellement des instances municipales, communautaires et métropolitaines. L'installation tardive du nouveau conseil métropolitain, intervenue le 8 novembre 2014, n'a pas permis la mise en œuvre d'un véritable plan d'actions dès 2014, et s'est traduit par un faible taux de réalisation des dépenses inscrites au budget 2014.

Enfin, il est rappelé que le budget du syndicat ne comporte pas de crédits d'investissement. Il s'agit uniquement d'un budget de fonctionnement destiné à couvrir les charges courantes et l'administration du syndicat métropolitain, et permettre la réalisation d'études, l'organisation de manifestations et la communication dudit syndicat.

Le résultat de l'exercice est le suivant :

RESULTAT DE L'EXERCICE

		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Recettes	Prévisions totales	0,00 €	122.001,00 €	122.001,00 €
	Réalisations	0,00 €	122.001,00 €	122.001,00 €
Dépenses	Prévisions totales	0,00 €	122.001,00 €	122.001,00 €
	Réalisations	0,00 €	48.807,00 €	48.807,00 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	Excédent	0,00 €	73.194,00 €	73.194,00 €
	Besoin de financement	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Vous constaterez, à la lecture de ce tableau, que les émissions de recettes (122.001,00 €) ont été supérieures aux émissions de dépenses (48.807,00 €), se soldant par un excédent constaté à la section de fonctionnement de 73.194,00 €.

S'agissant de la première année de fonctionnement du syndicat, il n'y a pas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Je vous propose maintenant d'examiner de manière plus détaillée les recettes et les dépenses 2014 de la section de fonctionnement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le taux de réalisation des recettes s'élève à 100,00% et celui des dépenses à 40,01%.

Les dépenses de fonctionnement 48.807,00 €

Elles recouvrent essentiellement :

▪ **Chapitre 011 - Charges à caractère général : 0,00 €**

Elles comprennent les frais d'étude, de communication, de colloques, séminaires et les prestations diverses relatives à la vie du syndicat.

Toutefois, comme indiqué précédemment, l'installation tardive des nouvelles instances métropolitaines n'a pas permis d'initier un véritable plan d'actions et d'engager les dépenses nécessaires à sa mise en œuvre.

▪ **Chapitre 012 - Charges de personnel : 20.000,00 €**

Pour assurer la mise en place du syndicat mixte, organiser son fonctionnement et en assurer la gestion administrative et financière, il est fait appel aux services supports de Clermont Communauté. Sont ainsi mutualisés les Directions assemblées et instances/affaires juridiques, finances, commande publique.

Le coût de cette mutualisation, estimé à 20 000 € lors de la préparation du budget 2014, a été remboursé intégralement à Clermont-Communauté. Un ajustement budgétaire interviendra toutefois a posteriori au cours de l'exercice 2015, afin de tenir compte de l'écart entre les montants prévisionnels et ceux réellement constatés au travers de la fiche sectorielle 2014.

▪ **Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante : 28.807,00 €**

Ces dépenses correspondent à la contribution versée à l'Agence d'urbanisme pour les missions d'accueil, d'animation et de coordination des instances qu'elle a réalisées au profit du syndicat mixte. Compte-tenu d'une année de fonctionnement réduite, l'Agence d'Urbanisme a sollicité une contribution correspondant aux charges réellement engagées (55 000 € prévus au budget 2014).

Les recettes de fonctionnement 122.001,00 €

▪ **Chapitre 74 – Participations : 122.001 €**

Elles comprennent :

- à l'article 74751, les contributions des EPCI membres pour 122 000€, calculées selon les principes suivants prévus statutairement :

- Une part fixe pour couvrir les dépenses de fonctionnement courant du syndicat mixte et des actions globales qu'il pourrait financer en matière d'ingénierie. Elle

- est assise pour 50% en fonction du nombre d'habitants de chaque EPCI et pour 50% en fonction du nombre de sièges affectés à chaque adhérent.
- Une part variable, dont le montant et la répartition annuels sont à déterminer par le Conseil métropolitain. Pour 2014, il n'avait pas été déterminé de part variable.

- à l'article 7478, la contribution de la CCIR Auvergne, fixée à 1€.

Je vous invite, avant de passer au vote, à vous reporter au tableau joint en annexe qui présente, article par article, les résultats de l'exercice 2014.



Je vous demande de bien vouloir approuver, les propositions qui viennent d'être exposées.

Mis aux voix, le compte administratif de l'exercice 2014 est adoptée à *l'unanimité*

Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président du Syndicat Mixte
Métropole Clermont Vichy Auvergne


Claude MALHURET

REÇU A LA PREFECTURE
DU PUY-DE-DOME LE

11 JUIN 2015

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

SYNDICAT MIXTE OUVERT MÉTROPOLE CLERMONT VICHY AUVERGNE

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2014

Le Conseil Métropolitain du Syndicat Mixte Ouvert « Clermont Vichy Auvergne » s'est réuni le 29/05/2015 à 17H00 Avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand.

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

M. Claude MALHURET, *Président*

M. Dominique ADENOT, M. Thierry ROUX, M. Bertrand BARRAUD, M. Claude NOWOTNY, *Vice-Présidents*

M. Bernard FERRIERE, M. Alain DEAT (suppléant), M. Gilles VOLDOIRE, *Membres du Bureau*

M. Olivier BIANCHI, M. Nicolas BONNET, M. Jean-Pierre BRENAS, M. Roger GARDES, M. Bertrand PASCUTO, Mme Claude PRACROS, M. Hervé PRONONCE, M. François RAGE, M. Pierre RIOL, M. Gabriel MAQUIN, M. Joseph GAILLARD, M. Patrick MONTAGNER, Mme Florence DUBESSY, M. Abdelhraman MEFTAH, M. Bernard DERNE (suppléant), *Conseillers Métropolitains*

Délégués titulaires ayant donné pouvoir :

-

Délégués titulaires étant représentés :

M. Bernard SCHOUMACHER pouvoir à M. Bernard DERNE,

M. Christian ARVEUF pouvoir à M. Alain DEAT

Étaient excusés :

M. Olivier BIANCHI, M. Cyril CINEUX, M. Louis GISCARD-D'ESTAING, M. Jean-Sébastien LALOY, M. Pierre PECOUL., M. Marc REGNOUX, M. Nicolas WEINMEISTER, M. Bertrand HANOTEAU, M. Pierre LYAN, M. Frédéric BONNICHON

Conseillers en exercice : 31

Conseillers présents : 22

Conseillers représentés : 2

Conseillers ayant donné pouvoir : 0

Total votants : 22

SYNDICAT MIXTE OUVERT METROPOLE CLERMONT VICHY AUVERGNE

Conseil métropolitain du 29 mai 2015

**BUDGET SYNDICAT MIXTE OUVERT
METROPOLE CLERMONT VICHY AUVERGNE****COMPTE DE GESTION 2014**

Il s'agit du premier compte de gestion du Syndicat mixte Métropole Clermont Vichy Auvergne, depuis sa création par arrêté préfectoral en date du 31 octobre 2013.

Pour l'exercice 2014, le compte de gestion transmis par le Trésorier principal municipal fait apparaître les résultats suivants :

Les opérations effectuées au cours du dernier exercice correspondent au tableau ci-dessus.

	Fonctionnement	Investissement
Mandats émis	48.807,00 €	0,00 €
Titres émis	122.001,00 €	0,00 €
Excédent	+ 73.194,00 €	0,00 €
Déficit		

Le résultat de clôture du budget avant affectation du résultat se présente ainsi :

	Résultat de clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2014	Résultat de Clôture
Investissement	-		0,00 €	00,00 €
Fonctionnement	-		+ 73.194,00 €	+ 73.194,00 €

Ces résultats dont vous pouvez constater la concordance avec ceux du compte administratif qui vient de vous être présenté, doivent être soumis à votre approbation, afin d'être arrêtés et approuvés définitivement par le Juge des comptes, ainsi que le prévoit le règlement de la Comptabilité Publique.

Je vous propose donc de passer au vote de ce compte de gestion.

Mis aux voix, le Compte de Gestion 2014 est adopté à *l'unanimité*

REÇU A LA PREFECTURE
DU PUY-DE-DOME LE

11 JUIN 2015

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président du Syndicat Mixte
Métropole Clermont Vichy Auvergne

Claude MALHURET

SYNDICAT MIXTE OUVERT MÉTROPOLE CLERMONT VICHY AUVERGNE

MISE A DISPOSITION DE LA DIRECTION RESSOURCES DE CLERMONT COMMUNAUTE AU PROFIT DU SYNDICAT MIXTE OUVERT CLERMONT VICHY AUVERGNE

Le Conseil Métropolitain du Syndicat Mixte Ouvert « Clermont Vichy Auvergne » s'est réuni le 29/05/2015 à 17H00 Avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand.

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

M. Claude MALHURET, *Président*

M. Dominique ADENOT, M. Thierry ROUX, M. Bertrand BARRAUD, M. Claude NOWOTNY,
Vice-Présidents

M. Bernard FERRIERE, M. Alain DEAT (suppléant), M. Gilles VOLDOIRE, *Membres du Bureau*

M. Olivier BIANCHI, M. Nicolas BONNET, M. Jean-Pierre BRENAS, M. Roger GARDES, M. Bertrand PASCUTO, Mme Claude PRACROS, M. Hervé PRONONCE, M. François RAGE, M. Pierre RIOL, M. Gabriel MAQUIN, M. Joseph GAILLARD, M. Patrick MONTAGNER, Mme Florence DUBESSY, M. Abdelhraman MEFTAH, M. Bernard DERNE (suppléant), *Conseillers Métropolitains*

Délégués titulaires ayant donné pouvoir :

-

Délégués titulaires étant représentés :

M. Bernard SCHOUMACHER pouvoir à M. Bernard DERNE,

M. Christian ARVEUF pouvoir à M. Alain DEAT

Étaient excusés :

M. Olivier BIANCHI, M. Cyril CINEUX, M. Louis GISCARD-D'ESTAING, M. Jean-Sébastien LALOY, M. Pierre PECOUL., M. Marc REGNOUX, M. Nicolas WEINMEISTER, M. Bertrand HANOTEAU, M. Pierre LYAN, M. Frédéric BONNICHON

Conseillers en exercice : 31

Conseillers présents : 22

Conseillers représentés : 2

Conseillers ayant donné pouvoir : 0

Total votants : 22

SYNDICAT MIXTE OUVERT METROPOLE CLERMONT VICHY AUVERGNE**Conseil Métropolitain du 29 mai 2015****Mise à disposition de Directions ressources de Clermont-Communauté au profit du Syndicat Mixte Ouvert Métropole Clermont Vichy Auvergne**

La convention de mise à disposition de services entre la Communauté d'agglomération clermontoise et le syndicat mixte ouvert Métropole "Clermont Vichy Auvergne" s'applique depuis le 1er janvier 2014.

Elle prévoit notamment que le montant annuel prévisionnel relatif aux missions réalisées par les directions supports de la Communauté au profit du syndicat mixte ouvert est ajusté en année n+1, en fonction du volume d'activité et des moyens effectivement mis en œuvre. Ainsi, une régularisation du montant facturé est effectuée en année n+1.

Pour 2014, les activités effectivement réalisées par la communauté au profit du syndicat mixte ouvert ont représenté un montant de 5 042 €, selon la fiche sectorielle de régularisation 2014 jointe en annexe. La régularisation en faveur de la Métropole s'élève donc à 14 958 €.

Pour 2015, le montant prévisionnel s'établit à 20 147 €, selon la fiche sectorielle jointe également en annexe.



Compte-tenu de ces éléments, il vous est proposé :

- de valider le montant de la régularisation de 14 958 € selon la fiche sectorielle de régularisation 2014 jointe en annexe
- de valider le montant prévisionnel 2015 établi à 20 147 € selon la fiche sectorielle jointe en annexe.

REÇU A LA PREFECTURE
DU PUY-DE-DOME LE

11 JUIN 2015

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président du Syndicat Mixte
Métropole Clermont Vichy Auvergne

Claude MALHURET

Fiche sectorielle 2014 – REGULARISATION

Mise à disposition des directions ressources de Clermont Communauté au profit du syndicat mixte ouvert Métropole « Clermont Vichy Auvergne »

Détail des activités réalisées en 2014 (les écarts par rapport à la prévision sont **soulignés et en gras**)

Délibération du comité syndical du 25 janvier 2014

Délibération du conseil de la Communauté du 28 février 2014

Pour Clermont Communauté

Directions mise à disposition : affaires juridiques/assemblées instances, Commande publique et moyens des services, finances, systèmes d'information.

Référent avec le syndicat mixte :XXXXXX

Pour le syndicat mixte ouvert Métropole Clermont Vichy Auvergne :

Référent avec la Communauté : M Rachid Kander

Objet de la mise à disposition :

La présente mise à disposition est réalisée en vue de concourir au fonctionnement général du syndicat mixte ouvert Métropole Clermont Vichy Auvergne.

La Communauté met à disposition ses directions :

Affaires juridiques / assemblées instances

- Conseil juridique : 1 jour directeur + 1 jour attaché
- Organisation des réunions des instances, formalisation des délibérations et transmission en préfecture : 1 jour directeur + 1 jour rédacteur
- Assurances : néant – 0 jour directeur, attaché et assistante

Commande publique / moyen des services

- Néant : – 0 jour directeur, attaché et assistante

Finances

Volet budget

- Mise en place connexion pour usage logiciel Ciril à l'Agence : néant, 0 jour ingénieur systèmes d'information (DSI) + 0 jour technicien systèmes d'information (DSI)
- Création, paramétrage du budget et saisie des comptes budgétaires dans le logiciel Ciril : 1 jour rédacteur
- Saisie de tous les fournisseurs et débiteurs qui n'existent pas encore dans la base de données : 1 jour rédacteur
- Préparation au DOB et au budget 2014 (4 réunions, délibérations, maquette budgétaire) : 3 jours directeur/ directeur adjoint
- Calcul des contributions des membres, appels en versement, émission des titres de recettes correspondants : néant, 0 jour rédacteur
- Suivi de l'exécution budgétaire et préparation des décisions modificatives en cours d'exercice, virements de crédits : 2 jours rédacteur
- Participation aux réunions instances métropolitaines : 1 jours directeur / directeur adjoint

Volet exécution budgétaire

Dépense/recettes

- visa des bons de commande sur logiciel : néant, 0 jour adjoint administratif

- mise en place d'un système de délégation de signature des bons de commande et préparation des arrêtés ; saisie des marchés : néant, 0 jour rédacteur
 - arrivée des factures au siège social du syndicat mixte, enregistrement dans le logiciel sur place – à voir sur poste secrétariat et gestion administrative (pour assurer le suivi en cas de relance fournisseur et vérifier le respect des délais de paiement), certification du service fait, puis transmission à la direction des finances
 - Mandatement des factures et émission des titres à la trésorerie (flux Hélios + bordereaux, mandats, titres et pièces justificatifs + photocopies pièces + paramétrage flux en PESV2
→ 2 jours adjoint administratif + 3 jours rédacteur + 0 jour ingénieur DSI
- écritures de fin d'exercice (rattachements charges et produits : période de fin décembre à début janvier) : 0.5 jour rédacteur

Détails des montants réalisés pour l'année 2014

Tableau élaboré en fonction des coûts constatés à partir du compte administratif 2013 sur une base ETP de 220 jours/an.

Activités	détail agents	équivalent temps plein des agents affectés	masse salariale des agents affectés	frais directs (20%)	dépenses liées à l'activité	Total (€)
affaires juridiques assemblées instances	2 jours directeur	0,01	661	132	0	793
	1 jour attaché	0,005	220	44	0	263
	1 jour rédacteur	0,005	201	40	0	242
commande publique, moyens des services	Néant	0	-	-	0	-
finances	4 jours directeur	0,02	1 264	253	0	1 517
	7,5 jours rédacteur	0,03	1 549	310	0	1 859
	2 jours adjoint administratif	0,01	307	61	0	368
systèmes d'information	Néant	0	-	-	0	-
total		0,07	4 202	840	0	5 042

Le montant prévisionnel initial était fixé à 20 000 €. Le montant réel étant de 5 042 €, la régularisation à effectuer est de 14 958 € en faveur de la Métropole Clermont Vichy Auvergne

Fiche sectorielle 2015

Mise à disposition des directions ressources de Clermont Communauté au profit du syndicat mixte ouvert Métropole « Clermont Vichy Auvergne »

Détail des activités prévisionnelles en 2015

Délibération du comité syndical du 25 janvier 2014

Délibération du conseil de la Communauté du 28 février 2014

Pour Clermont Communauté

Directions mise à disposition : affaires juridiques/assemblées instances, Commande publique et moyens des services, finances, systèmes d'information.

Référent avec le syndicat mixte :XXXXXX

Pour le syndicat mixte ouvert Métropole Clermont Vichy Auvergne :

Référent avec la Communauté : M Rachid Kander

Objet de la mise à disposition :

La présente mise à disposition est réalisée en vue de concourir au fonctionnement général du syndicat mixte ouvert Métropole Clermont Vichy Auvergne.

La Communauté met à disposition ses directions :

Affaires juridiques / assemblées instances

- Conseil juridique : 1 jour directeur + 1 jour attaché
- Organisation des réunions des instances, formalisation des délibérations et transmission en préfecture : 1 jour directeur + 1 jour rédacteur
- Assistance technique à la réalisation de 4 réunions du conseil métropolitain (régisseur et volet manifestation/ réception) : 3 jours rédacteur + 3 jours adjoint administratif

Commande publique / moyen des services

- Néant

Finances

Volet budget

- Mise en place connexion pour usage logiciel Ciril à l'Agence : 0.5 jour ingénieur systèmes d'information (DSI) + 2 jours technicien systèmes d'information (DSI)
- Création, paramétrage du budget et saisie des comptes budgétaires dans le logiciel Ciril : 1 jour rédacteur
- Saisie de tous les fournisseurs et débiteurs qui n'existent pas encore dans la base de données : 1 jour rédacteur
- Préparation au DOB et au budget 2014 (4 réunions, délibérations, maquette budgétaire) : 3 jours directeur/ directeur adjoint
- Calcul des contributions des membres, appels en versement, émission des titres de recettes correspondants : 0.5 jour rédacteur
- Suivi de l'exécution budgétaire et préparation des décisions modificatives en cours d'exercice, virements de crédits : 2 jours rédacteur
- Compte administratif, compte de gestion et affectation des résultats (délibération, maquette compte administratif) : 3 jours directeur/ directeur adjoint
- Participation aux réunions instances métropolitaines : 2 jours directeur / directeur adjoint

Volet exécution budgétaire

Dépense/recettes

- visa des bons de commande sur logiciel : 1 jour adjoint administratif
 - mise en place d'un système de délégation de signature des bons de commande et préparation des arrêtés ; saisie des marchés : 0.5 jour rédacteur
 - arrivée des factures au siège social du syndicat mixte, enregistrement dans le logiciel sur place – à voir sur poste secrétariat et gestion administrative (pour assurer le suivi en cas de relance fournisseur et vérifier le respect des délais de paiement), certification du service fait, puis transmission à la direction des finances
 - Mandatement des factures et émission des titres à la trésorerie (flux Hélios + bordereaux, mandats, titres et pièces justificatifs + photocopies pièces + paramétrage flux en PESV2
→ 2 jours adjoint administratif + 3 jours rédacteur + 1.5 jours ingénieur DSI
- écritures de fin d'exercice (rattachements charges et produits : période de fin décembre à début janvier) : 0.5 jour rédacteur

Détails des montants prévisionnels pour l'année 2015

Tableau élaboré en fonction des coûts constatés à partir du compte administratif 2014 sur une base ETP de 220 jours/an.

Activités	détail agents	équivalent temps plein des agents affectés	masse salariale des agents affectés	frais directs (20%)	dépenses liées à l'activité	Total (€)
affaires juridiques assemblées instances	2 jours directeur	0,01	661	132	0	793
	1 jour attaché	0,005	220	44	0	263
	4 jour rédacteur	0,018	805	161	0	967
	3 jours adjoint administratif	0,014	477	95	1 500	2 073
finances	8 jours directeur / adjoint directeur	0,04	2 873	575	0	3 447
	8,5 jours rédacteur	0,05	1 756	351	0	2 107
	3 jours adjoint administratif	0,01	460	92	0	552
systèmes d'information	2 jours ingénieur	0,01	745	149	8652	9 546
	2 jours technicien	0,01	332	66		398
total		0,14	8 329	1 666	10 152	20 147

Le montant prévisionnel 2015 est de 20 147 €.

SYNDICAT MIXTE OUVERT MÉTROPOLE CLERMONT VICHY AUVERGNE

DÉLÉGATION AU PRÉSIDENT

Le Conseil Métropolitain du Syndicat Mixte Ouvert « Clermont Vichy Auvergne » s'est réuni le 29/05/2015 à 17H00 Avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand.

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

M. Claude MALHURET, *Président*

M. Dominique ADENOT, M. Thierry ROUX, M. Bertrand BARRAUD, M. Claude NOWOTNY,
Vice-Présidents

M. Bernard FERRIERE, M. Alain DEAT (suppléant), M. Gilles VOLDOIRE, *Membres du Bureau*

M. Olivier BIANCHI, M. Nicolas BONNET, M. Jean-Pierre BRENAS, M. Roger GARDES, M. Bertrand PASCUIATO, Mme Claude PRACROS, M. Hervé PRONONCE, M. François RAGE, M. Pierre RIOL, M. Gabriel MAQUIN, M. Joseph GAILLARD, M. Patrick MONTAGNER, Mme Florence DUBESSY, M. Abdelhraman MEFTAH, M. Bernard DERNE (suppléant), *Conseillers Métropolitains*

Délégués titulaires ayant donné pouvoir :

-

Délégués titulaires étant représentés :

M. Bernard SCHOUMACHER pouvoir à M. Bernard DERNE,

M. Christian ARVEUF pouvoir à M. Alain DEAT

Étaient excusés :

M. Olivier BIANCHI, M. Cyril CINEUX, M. Louis GISCARD-D'ESTAING, M. Jean-Sébastien LALOY, M. Pierre PECOUL., M. Marc REGNOUX, M. Nicolas WEINMEISTER, M. Bertrand HANOTEAU, M. Pierre LYAN, M. Frédéric BONNICHON

Conseillers en exercice : 31

Conseillers présents : 22

Conseillers représentés : 2

Conseillers ayant donné pouvoir : 0

Total votants : 22

SYNDICAT MIXTE OUVERT METROPOLE CLERMONT VICHY AUVERGNE

Conseil Métropolitain du 29 mai 2015

DELEGATION AU PRESIDENT

Vu l'article 15 des statuts du syndicat mixte « Métropole Clermont Vichy Auvergne »

Vu les dispositions de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Considérant qu'afin de faciliter le fonctionnement et la gestion du Syndicat et éviter des pertes de temps préjudiciables à son action, la réglementation prévoit que le Président peut recevoir délégation du comité métropolitain dans différents domaines ;

Considérant l'intérêt qui s'attache à conventionner avec des tiers à titre onéreux pour disposer de services, d'études ou de biens nécessaires à l'exercice par le syndicat de sa mission, sans avoir à réunir le comité syndical ;

Il est proposé au Conseil de :

- donner délégation au Président du Syndicat pour prendre toute décision concernant la passation, la négociation, l'exécution et le règlement de tous marchés de fournitures, de services et d'études, dans la limite d'un montant annuel de 25 000 euros par marché ;
- dire que ces attributions pourront faire l'objet d'une subdélégation à un ou plusieurs vice-Présidents, voire au Directeur et aux chefs de service du syndicat ;
- dire que le Président rendra compte à chaque séance du comité syndical des décisions qu'il aura prises en vertu de la présente délégation.

REÇU A LA PREFECTURE
DU PUY-DE-DOME LE

11 JUIN 2015

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président du Syndicat Mixte
Métropole Clermont Vichy Auvergne

Claude MALHURET